

REPUBLIQUE DU BENIN

**Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement
(C2EA)**

**RAPPORT PERIODIQUE DE SUIVI
ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL, 2025**



PERIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT

Janvier à Juin 2025

Date de soumission : Juin 2025

Informations générales sur le projet

Nom du projet	Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA)
Montant du projet	6340175 dollars
Date d'approbation du conseil	Date de Signature de l'accord : 03 Mars 2020 pour la Banque mondiale 20 Mai 2020 pour l'AFD
	Date de mise en vigueur : 26 Juin 2020 pour la Banque Mondiale 15 Novembre 2020 pour l'AFD
	Date de démarrage effectif : Mars 2021
	Date d'obtention du premier décaissement : 14 Novembre 2020
	Date de clôture :
Date revue à mi-parcours	Néant
Date de clôture	24 Juin 2024
Unité de gestion de projet/ Agence de mise en œuvre	Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (C2EA)
Catégorisation /classification du risque E&S	-
Politiques de sauvegardes E&S de la BM déclenchées ou Normes environnementales et sociales du Cadre environnemental et social (CES) de la BM pertinentes pour le projet	OP 4.01 et OP 4.11
Zone d'intervention du projet y compris communes	Site de l'Institut National de l'Eau, Campus d'Abomey-Calavi, Commune d'Abomey-Calavi, Bénin
Bénéficiaires du projet	l'Institut National de l'Eau, Bénin

Table des matières

1. Fonctionnement du projet en relation avec les aspects E&S	4
2. Santé et sécurité au travail pour les entrepreneurs	12
3. Santé et sécurité au travail pour le Centre	15
4. Préparation aux situations d'urgence pour les entrepreneurs	18
5. Préparation du centre aux situations d'urgence	19
6. Accidents liés à la santé et à la sécurité.....	20
7. Gestion des déchets du Centre.....	20
8. Gestion des déchets pour les entrepreneurs.....	20
9. État de la mise en œuvre du PGES	21
10. État de la mise en œuvre du mécanisme de règlement des griefs du projet	25
11. <i>Tous les travailleurs et le personnel ont-ils signé le code de conduite en matière de lutte contre l'EAS, le harcèlement sexuel et les violences basées sur le genre ? Si oui, joindre un exemplaire signé</i>	25
12. <i>Tous les travailleurs et le personnel ont-ils suivi une formation d'orientation en matière de SEA/SH/GBV ?</i>	26

1. Fonctionnement du projet en relation avec les aspects E&S

Dresser la liste de toutes les activités et actions mises en œuvre par le Centre en ce qui concerne les sauvegardes E&S dans l'ensemble du

Centre, y compris la construction.

Tableau 1

N°	Mesure / activités	Méthodes/moyens de mise en œuvre	Responsabilités	Période de mise en œuvre	Indicateurs	retard	Justification for delays/gaps	Actions à entreprendre pour mettre en œuvre toutes les mesures et remédier au retard	Observations
1	La gestion de l'affiliation de tout le personnel du C2EA a la sécurité sociale (obligation nationale)	Tous les agents du centre sont des agents permanents de l'état ou des contractuels de l'état	Responsable C 2EA ; Responsable en sauvegarde du centre	2020	Tout le personnel dispose d'un numéro de Sécurité Sociale (FNR ou CNSS)	Non	-	-	FERME
2	Le recrutement d'un point focal sur l'approche genre et de lutte contre les harcèlements sexuels	Prise d'une note de service portant nomination d'un point focal genre et de lutte contre les harcèlements sexuels	Responsable du centre/ INE- Responsable sauvegarde du centre	Depuis 2019 jusqu'à Juin 2025	Note de Service N° 534 2020/UAC- INE/D/DA/SG E/SA	Non	-	-	voir rapport C2EA

N°	Mesure / activités	Méthodes /moyens de Mises-en œuvre	Responsabilités	Période de mise en œuvre	Indicateurs	retard	Justification for delays/gaps	Actions à entreprendre pour mettre en œuvre toutes les mesures et remédier au retard	Observations
3	Rédaction d'un Document de politique sur le Harcèlement Sexuel	Rédiger un document de politique sur le harcèlement sexuel	Responsable du centre C2EA/ point focale genre et de lutte contre les harcèlements sexuels	Mars 2020	Politique de harcèlement C2EA élaborée	<i>Non</i>	-	-	voir rapport C2EA FERME
4	Réalisation de l' étude d'impact environnemental et social (EIES)/ Plan de gestion environnemental et sociale (PGES)	Recruter un cabinet pour la réalisation de de EIES ; PGES	Responsible du centre/ INE- Responsable sauvegarde du centre	2023	<i>Document EIES</i>	<i>Non</i>	-	-	voir rapport C2EA - FERME

N°	Mesure / activités	Méthodes /moyens de Mise en œuvre	Responsabilités	Période de mise en oeuvre	Indicateurs	retard	Justification for delays/gaps	Actions à entreprendre pour mettre en œuvre toutes les mesures et remédier au retard	Observations
5	Construction du bloc pédagogique et des salles de cours	Rédiger le TDR, et monter le dossier d'appel d'offre pour le projet de construction du bâtiment	Responsable du centre/ INE- / Responsable passage des marchés/Responsable sauvegarde du centre	2024	<i>Dossier d'Appel d'offre</i>	<i>Non</i>	-	-	FERME
6	Etude des dossiers d'appels d'offre	Faire l'étude des dossiers soumis	Responsable du centre/ INE- / Responsable passage des marchés/Responsable sauvegarde du centre	2024	<i>Entreprise en charge des travaux a été identifiée</i>	<i>Non</i>	-	Procédure de passation approuvée en Conseil des Ministres	FERME, la construction est terminée

N°	Mesure / activités	Méthodes/ moyens de mise en œuvre	Responsabilités	Période de mise en œuvre	Indicateurs	retard	Justification for delays/gaps	Actions à entreprendre pour mettre en œuvre toutes les mesures et remédier au retard	Observations
7	Sensibilisation des étudiants, du personnel et des enseignants sur les VGB, HS, et EAS	Faire une séance de formation des étudiants, du personnel et des enseignants sur les VGB, le harcèlement au cours des journées pédagogiques et des journées du monde professionnels	Responsable du centre/ INE- / point focale genre et de lutte contre les harcèlements sexuels /Responsable sauvegarde du centre	2024	<i>Photo de groupe et thème de la formation</i>	<i>non</i>	-		FERME

N°	Mesure / activités	Méthodes/moyens de mise en œuvre	Responsabilités	Période de mise en œuvre	Indicateurs	retard	Justification for delays/gaps	Actions à entreprendre pour mettre en œuvre toutes les mesures et remédier au retard	Observations
9	Suivi et mise en œuvre des outils et de sauvegardes environnementale et sociale dans le cadre de la construction	Rédaction d'un Code de conduite (CD), PGES-Chantier, Plan d'hygiène, sécurité et santé des travaux de construction	Responsable QHSE de l'entreprise des travaux, Responsable sauvegarde du centre	2025	PGES-Chantier élaboré signature du code de conduite par les agents, Plan d'hygiène, sécurité et santé élaboré, Visites chantiers et vérification du respect des clauses environnementales et sociales	non			FERME, la construction est terminée

N°	Mesure / activités	Méthodes/moyens de mise en œuvre	Responsabilités	Période de mise en œuvre	Indicateurs	retard	Justification for delays/gaps	Actions à entreprendre pour mettre en œuvre toutes les mesures et remédier au retard	Observations
10	Hygiène dans le Centre, Gestion de la verdure au sein du centre, Gestion des vestiaires pour le personnel du centre, Hygiène des toilettes des bâtiments actuels Gestion de la sécurité du centre	Entretien, hygiène des toilettes et des vestiaires du centre sont effectués par des agents recruter par le rectorat pour les établissements de l'université. La sécurité est assurée par une entreprise sélectionnée par le rectorat. Un accord aussi est établi avec la police.	Responsable INE - Responsable de sauvegarde du centre	2020 à ce jour	Agents d'entretien et de sécurité présents à l'INE et recruter par le rectorat, nombre de vestiaires propres et entretenu, niveau de propreté des toilettes	Non	-	-	voir rapport C2EA
11	Gestion des déchets dans les locaux et sur le site de construction,	Installer des poubelles dans les locaux du site de construction permettre l'enlèvement des déchets par la SGDS	Responsable sauvegarde du centre/ Responsable QHSE de l'entreprise	continu	Nombre de poubelles installées	non			Fermé

N°	Mesure / activités	Méthodes/moyens de mise en œuvre	Responsabilités	Période de mise en œuvre	Indicateurs	retard	Justification for delays/gaps	Actions à entreprendre pour mettre en œuvre toutes les mesures et remédier au retard	Observations
12	Systèmes de lutte incendie dans les bâtiments et locaux actuels	Programmer la mise en place des systèmes de lutte incendie dans les bâtiments/ locaux actuels	Responsable C2EA- Responsable sauvegarde du centre	2025	Un plan détaillé d'installation de systèmes de lutte incendie est élaboré avec un calendrier de mise en Œuvre,	Non		-	
13	Sensibilisation du personnel du centre sur les aspects sécurités (en cas d'urgence au sein du bâtiment)	Convenir avec le rectorat d'un plan de formation du personnel du centre sur les aspects sécurités avec les sapeurs-pompiers	Responsable C2EA- Responsable sauvegarde du centre	2025	Rapport de formation, photo	Oui	nouvelle mesure à mettre dans les habitudes du personnel	Un plan sera élaboré en 2025 (prise en compte dans le budget du second semestre après réaménagement	Fermé

N°	Mesure /activité s	Méthodes/moyens de mise en œuvre	Responsabilités	Période de mise en œuvre	Indicateurs	retard	Justification for delays/gaps	Actions à entreprendre pour mettre en œuvre toutes les mesures et remédier au retard	Observations
14	Prise en compte des personnes à mobilité réduite	Réaliser des rampes pour les personnes à mobilités réduites dans la nouveau bâtiment	Responsable C2EA Responsible sauvegarde du centre	2025	Existence de rampe dans les nouveaux locaux	non			
	Audit de mise en œuvre du PGES	Élaboration du TDR pour l'audit de mise en œuvre du PGES de centres et recrutement de l'auditeur	Responsable INE Responsible sauvegarde du centre	2025	TDR élaboré et validé ; l'auditeur est recruté et le rapport d'audit est disponible	non			Fermé

2. Santé et sécurité au travail pour les entrepreneurs

Les travaux du centre concernent, la construction du bloc pédagogique et de salles de cours. Le projet a démarré en novembre 2024 confié à l'entreprise ABS et le groupement CNC BTP SGC sarl et s'est achevé le 25 Mai 2025.

- a. Les entrepreneurs ont-ils mis en place une organisation pour gérer les aspects liés à la santé et à la sécurité au travail (plan de santé et de sécurité au travail, superviseur spécialisé, gestion de la main-d'œuvre, etc.)

Oui,

Les entreprises ABS et le groupement CNC BTP SGC sarl ont élaboré le plan hygiène, sécurité et santé (PHSS). Ce plan qui a été élaboré en date du 23 Novembre 2024 a été approuvé par le C2EA en date du 25 Novembre 2024. Après cette approbation, le document a été soumis à la Banque mondiale avant le démarrage des travaux. Il est toujours en cours de mise en œuvre par l'entreprise, et concernera les travaux qui s'étalent sur la période couverte par le présent rapport (Janvier à Juin 2025)

L'entreprise dispose d'un responsable Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) pour faire le suivi quotidien de la mise en œuvre des mesures sur le chantier.

En ce qui concerne la gestion de la main d'œuvre et du recrutement des travailleurs du chantier, nous pouvons compter un Chef des Travaux, un Chef Chantier, un Responsable Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE), deux chefs d'équipes, 50 ouvriers qualifiés, 30 manœuvres et deux gardiens.

La mise en place de ces actions a permis de maintenir la sécurité du chantier : la propreté de chantier, pas d'encombrement sur le site, le respect des dispositions de mesures de santé et sécurité au travail.

Pour assurer une amélioration continue sur la mise en œuvre des mesures, un rappel des mesures de santé et sécurité au travail a été organisée le 2 octobre 2024 et s'est poursuivi jusqu'à la fin du chantier le 25 Mai 2025.

- b. Des équipements de protection collective sont-ils en place et adaptés aux risques potentiels (signalisation, échafaudages, barrières physiques, garde-corps...) ?

Oui, les entreprises ont mis sur le chantier les équipements de protection collectives (EPC) suivants : les panneaux d'identification, d'indication, d'interdiction, la clôture du chantier, le balisage du chantier. Le suivi de ces EPI s'est fait depuis le démarrage des travaux au mois de novembre 2024, et s'est poursuivi jusqu'à la fin de la construction le 25 Mai 2025. Le responsable HSE et son assistant font le suivi régulier de ces mesures pour vérifier l'état de ces panneaux et échafaudage et la proposition de remplacement de ceux endommagés. La mise en place de ces mesures et actions a permis aux ouvriers à leur utilisation et à l'entreprise de ne pas enregistrer les accidents de travail.



Photos : Barrière physique sur le chantier, entrée principale du chantier



Photo : Barrière physique sur le chantier pour sécuriser le site

- c. Les travailleurs portent-ils les EPI appropriés en fonction des tâches qui leur sont confiées ?

Oui, les entreprises ont doté les travailleurs des équipements de protection individuelle (EPI) suivants : gilets, casques, chaussures de sécurité et gans. Ces équipements ont été mis à leur disposition dès le premier jour du chantier. Les ouvriers sont formés au port effectif de ces EPI. Ces différents équipements ont été affectés aux ouvriers qui ont assuré l'entretien. Le responsable HSE et son assistant supervisent rigoureusement le port effectif des Équipements de Protection Individuelle (EPI) par les ouvriers. Grâce à cette vigilance, le chantier n'a enregistré aucun accident grave ni blessure aux pieds ou aux mains jusqu'à la fin le 25 Mai 2025.



Photos : Ouvriers en EPI lors de la construction

- d. Des actions de sensibilisation/formation sont-elles prévues pour les travailleurs (fréquence, thèmes, etc.) ?

Oui. Les Responsables HSE organisent tous les lundis avant le démarrage des activités, les quarts d'heure sécurité pour sensibiliser tous les intervenants sur le site. La première séance a eu lieu le premier octobre 2024 et s'est poursuivi tout au long de la construction. Les thèmes abordés sont entre autres : les risques liés au type de tâches, les mesures de sécurité à suivre, le port des EPI, les gestes et postures au travail, la gestion des déchets, les risques des violences basées sur le genre (VBG) et du harcèlement sexuel (HS), les risques des travaux en hauteur et surtout l'entretien corporel, etc.

- e. Des trousse de premiers secours bien approvisionnées sont-elles disponibles dans l'établissement et contrôlées par du personnel ayant une formation médicale ?

Oui, la trousse de premiers soins contenait du coton, du compresse, de la bétadine, de l'alcool 90°, du paracétamol, et du métronidazole. Les différents produits et outils constituant la boîte à pharmacie ont été renouvelés régulièrement jusqu'en Mai 2025. Le responsable HSE et son assistant ont fait le suivi et le contrôle de la boîte à pharmacie.

L'utilisation des produits de la boîte à pharmacie a permis de prendre en charge les maux de tête, les diarrhées et les petites blessures au cours des travaux puis d'éviter l'arrêt des travaux dû aux malaises des ouvriers sur le chantier. Aucun cas grave n'a été observé jusqu'à la fin du chantier le 25 Mai 2025.



Photos : Boite à pharmacie disponible sur le chantier

- f. Existe-t-il des extincteurs fonctionnels, un système d'alarme incendie et des points de rassemblement ?

Oui, les 06 extincteurs mis sur le chantier au début des travaux y sont restés jusqu'à la fin du chantier le 25 Mai 2025. Le coup de sifflet

instauré pour alerter en cas d'urgence a été maintenu jusqu'à la fin du chantier le 25 Mai 2025. Le responsable HSE a fait le suivi régulièrement jusqu'à la fin du projet.



Photo : Extincteur dans centre



Photo : Point de rassemblement

3. Santé et sécurité au travail pour le Centre

- a. Des panneaux de sécurité adéquats sont-ils placés aux endroits appropriés à l'intérieur et à l'extérieur du centre ?

Oui, pour rappel, le centre se trouve dans l'enceinte de l'Université avec qui dispose d'un certain nombre de règle de sécurité. Le système de sécurité est géré par le rectorat de l'université qui recrute des agents de sécurités pour chaque école selon le besoin et le budget. Pour le plan de circulation est organisé par le Rectorat de l'université.

Pour améliorer le plan de circulation du centre responsable en sauvegardes environnementale et sociale a informé la direction du centre de mettre au niveau de ses locaux actuels, les signalisations horizontales et d'orientation adéquates pour les sorties et entrées du centre et des parkings. De même, le centre doit prévoir des places de parking pour les personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre de la construction un plan de circulation a été élaboré pour faciliter la circulation et éviter les cas d'accident. Des panneaux ont été placés pour indiquer la conduite à tenir. Le plan de circulation a été mise en place à l'installation du chantier Elle a connu des améliorations lors des visites des responsables Sauvegardes S & E de la banque mondiale Bénin (26 novembre 2024) et de l'AUA (9-11 décembre 2024)



Photo : Panneaux de chantier positionnés et visibles

Des trousse de premiers secours bien approvisionnées sont-elles disponibles dans l'établissement et contrôlées par un personnel à vocation médicale ?

Oui, L'infirmierie de l'université a joué le rôle de premiers secours en cas de maladie ou d'accident. En effet, l'infirmierie du campus dispose d'un personnel qualifié pour les premiers soins (un médecin, deux infirmiers, une sage-femme et des aides-Soignants. Il faut aussi noter que l'infirmierie travaille 24/24. Les étudiants, le personnels administratifs et les enseignants d'une couverture sociale de l'état et sont soignés gratuitement.



- b. Existe-t-il des extincteurs, un système d'alarme incendie et des points de rassemblement en état de marche ?

Oui, Les extincteurs fonctionnels sont toujours dans le centre. Les extincteurs sont renouvelés à chaque fois par le service maintenance, d'approvisionnement de l'INE qui fait aussi office de service la comptabilité matière mais pas de système d'alarme d'incendie et des points de rassemblement. Le service de comptabilité matière et de maintenance fait une revue de tous les matériels dans un registre tous les trois mois. Une proposition a été faite à la journée par le chef du service de la maintenance pour la mise en place d'un système d'alarme. Cependant, la mesure n'est pas encore mise effective.



Photo : Extincteur avec date de validité à jour disposé dans le centre

- c. Existe-t-il des toilettes dans le centre ?

Oui, les toilettes individuelles et communes sont dans le centre et en très bon états de fonctionnements. Les toilettes sont bien équipées

en matériels hygiénique, papier hygiénique, savon liquide (pour le lavage des mains), eau de javel et savon Ajax (confié aux agents d'entretiens). De plus les toilettes sont nettoyées tout le temps par des agents d'entretien.



Photos de quelques toilettes du Centre (INE)

4. Préparation aux situations d'urgence pour les entrepreneurs

- a. Existe-t-il un calendrier pour les exercices d'incendie et d'évacuation d'urgence effectués régulièrement par le contractant et par les centres, le cas échéant ?

Non, l'INE n'a pas encore mise en place un plan de préparation au situation d'urgence. Cette mesure a été rappelée à la direction. Un plan de gestion des exercices d'incendie et d'évacuation d'urgence sera élaboré par la direction surtout que les plus anciens du centre ont rappelé que des systèmes d'alarme ont existé dans le bâtiment de l'INE qui abrite le centre.

- b. L'entrepreneur organise-t-il régulièrement des exercices d'évacuation en cas d'incendie et d'urgence ?

Oui, Le Responsable HSE organise tous les lundis avant le démarrage des activités, les quarts d'heure sécurité (depuis le début du chantier jusqu'à Mai 2025). Cette mesure a permis le non enregistrement d'un cas d'évacuation en cas d'incendie. Pour une amélioration continue, des rappels sont organisés.

- c. Existe-t-il un contact établi avec les autorités chargées des situations d'urgence, telles que les pompiers, les hôpitaux et la police, dans les centres et sur les sites de construction ?

Oui, Il existe sur le campus un service de santé pour les premiers soins aux étudiants, aux enseignants et aux personnels administratifs

services, qui est utilisé par les entreprises dans le cadre des travaux sur le campus. Pour rappel, un partenariat signé entre la police nationale (117), les sapeurs-pompiers (118 ; 0191024141) et l'Université d'Abomey Calavi qui abrite le centre pour les situations d'urgence et pour les règlements de conflits. De Novembre à Décembre 2024, aucun cas de situation d'urgence n'a été signalé. Le contact reste toujours établi.

- d. Les numéros de contact en cas d'urgence sont-ils bien affichés dans l'installation ou sur les sites de construction ?

Oui, Les numéros inscrits dans le centre ont été aussi inscrits sur le chantier jusqu'à ce jour. Pour l'amélioration continue, ces affichages seront toujours maintenus dans le nouveau bâtiment.



5. Préparation du centre aux situations d'urgence

- a. Existe-t-il un programme d'exercices d'incendie et d'évacuation d'urgence réguliers pour les centres, le cas échéant ?

Non, Ces exercices ne sont pas de nos habitudes jusqu'à présent comme rappelé dans le précédent rapport. La Direction du centre doit se rapprocher des services de sécurité de l'université pour un contact avec les sapeurs-pompiers pour une expertise. Le programme sera proposé pour 2025 pour l'intégrer dans le budget remanié de l'INE. Le responsable sauvegarde environnementale et sociale va assurer le suivi.

- b. Le centre organise-t-il régulièrement des exercices d'évacuation en cas d'incendie et d'urgence ?

Non, un programme va être élaboré par le responsable sauvegarde environnementale et sociale et la direction du centre pour que les sapeurs-pompiers puissent nous aider dans l'organisation de ces exercices.

- c. Les centres sont-ils en contact permanent avec les autorités chargées des situations d'urgence, telles que les pompiers, les hôpitaux et la police ?

Oui, Il existe sur le campus un service de santé pour les premiers soins aux étudiants qui possède une ambulance pour le déplacement en urgence des malades et accidentés du Campus. De même, il existe un partenariat signé entre la police nationale, les sapeurs- pompiers et l'Université d'Abomey Calavi qui abrite le centre pour les situations urgence et pour la sécurité des usagers. Ce partenariat permanent couvre la période de janvier à Décembre 2025.

- d. Les numéros d'appel d'urgence sont-ils bien affichés dans les centres ?

Il existe des numéros verts tels que le 118 pour les pompiers et le 117 pour la police. Le numéro des urgences Centre National hospitalier Universitaire (CNHU). Tous ces numéros sont permanemment affichés dans le centre. Le responsable sauvegarde environnementale et sociale va demander de mettre des affiches plus pérennes surtout en plexiglas.

6. Accidents liés à la santé et à la sécurité

Aux vues de l'ensemble des mesures mises en œuvre de Janvier à Juin 2025, aucun incident lié à l'environnement, à la santé et à la sécurité n'est signé au cours de la période de référence. Jusqu'à la fin du chantier, aucun accident n'a été enregistré sur le chantier.

Tableau 2: rapport d'accident

Date et heure de l'accident	Nom de la victime	Description de l'accident	Gravité de l'accident (blessure mineure/majeure/décès)	Mesures d'atténuation prises par l'entrepreneur/le promoteur	Actions à entreprendre pour éviter que l'accident ne se reproduise
	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

7. Gestion des déchets du Centre

Le centre dispose, à travers l'INE via le Rectorat de l'Université, d'un contrat permanent avec la SGDS-GN pour la collecte des déchets. La SGDS-GN possède actuellement le monopole dans la collecte des ordures au Bénin. Des poubelles secondaires sont installées dans les bureaux et les poubelles principales dans la cour du centre. Des agents d'entretien, en contrat annuelle avec l'université assurent et le nettoyage des carreaux, l'entretien des mobiliers et matériels de bureaux. L'évacuation des déchets est assurée par la SGDS-GN. Ces mesures sont efficaces car les centre est toujours gardé propre et sans déchets à l'intérieur et tout autour du centre. Le responsable en sauvegardes environnementale et sociale du centre va faire un suivi avec les services du rectorat. Afin d'assurer une amélioration continue, le personnel du centre doit être sensibilisé sur la gestion et le tri de déchets et le maintien des alentours des poubelles.



Photo : une poubelle de collecte des déchets installés dans le bâtiment

8. Gestion des déchets pour les entrepreneurs

Au début du chantier le 23 novembre 2025, l'entreprise a installé deux (04) poubelles sur le chantier pour la collecte des déchets plastiques et papier. Les poubelles pleines sont vidées dans les poubelles de la SGDS-GN pour le ramassage et les traitements futurs. Les autres déchets comme les gravats sont utilisés pour le remblai et les planches enlevées sont rangées. Les déchets dangereux sont directement gérés par la SGDS-GN. Le responsable HSE et son assistant organisent des sensibilisations sur le tri de déchets du chantier et contrôlent l'évacuation des poubelles. La mise en œuvre de ces mesures a permis de garder le chantier propre sans encombrement des sites jusqu'à la fin Du projet en Mai 2025. Cependant quelques dérapages ont été observés et corrigés sur le chantier

9. État de la mise en œuvre du PGES

Cette section doit fournir une mise à jour de l'état des mesures d'atténuation et de suivi à l'aide d'une approche matricielle, y compris les mesures de santé et de sécurité pertinentes. Veuillez utiliser la matrice du PGES avec les colonnes suivantes dans l'ordre indiqué dans le tableau 3 ci- dessous.

Tableau 3: Statut de la mise en œuvre du PGES

Code	Mesures d'atténuation E&S	Indicateurs de suivi	Lien avec l'investissement	Statut de la mise en œuvre (Mis en œuvre/non mis en œuvre/retardé)	Justification des retards/manquements	Action Entreprendre et Calendrier
1	A compétence égale, prioriser la main d'œuvre locale	Au moins 50 % d'ouvriers au niveau local (au sein des étudiants)	Pendant les phases préparatoire, de construction et d'exploitation	réalisé		Pendant tout le projet de construction
3	<input type="checkbox"/> Doter et exiger des ouvriers le port des Equipements de Protection Individuels appropriés selon leur poste de travail	Disponibilité d'EPI Tous les ouvriers ont porté d'EPI	Pendant la phase préparatoire et de construction	réalisé		Pendant tout le projet de construction
4	Doter le chantier d'une boîte à pharmacie bien équipée pour les premiers soins	- Disponibilité d'une boîte à pharmacie	Pendant la phase préparatoire et de construction	réalisé		Pendant tout le projet de construction
5	<input type="checkbox"/> Sensibiliser les ouvriers sur le respect des mesures de sécurité au travail des mesures de sécurité au travail	<input type="checkbox"/> Nombre de quarts d'heures réalisé PV de sensibilisation - PV de Sensibilisation-	Pendant les phases Préparatoire et de construction	réalisé		Pendant tout le projet de construction
6	Disposer sur le site de toilettes mobiles	- Nombre de toilette mobile disponible	Pendant les phases préparatoire et de construction	Non réalisé	Des toilettes du centre ont été affectées au ouvriers	Phase de construction
7	- Installer les panneaux de chantier	- Nombre de panneaux installés	Pendant les phases préparatoire, de construction et d'exploitation	réalisé		Phase de construction

8	– Recruter un responsable HSSE	– Présence d'un responsable HSSE sur le chantier	Pendant la phase préparatoire et de construction	réalisé		Disponible pendant toute la phase de construction
9	Sensibiliser les ouvriers et les usagers sur le respect des règles d'hygiène	- Disponibilité de rapports de formation – Liste de présence de la séance de formation	Pendant les phases préparatoire et de construction	réalisé		Pendant tout le projet de construction
10	Sensibiliser les ouvriers et les usagers sur les mesures barrières et les nouvelles prescriptions gouvernementales	Disponibilité de PV de sensibilisation Liste de présence de la séance de sensibilisation	Pendant les phases préparatoire et de construction	réalisé		Pendant tout le projet de construction
11	Aménager une plateforme étanche pour la manipulation et le stockage des huiles usagées	– Présence de plateforme étanche – Absence d'huile au sol	Pendant les phases préparatoires de construction	réalisé		Pendant tout le projet de construction
12	Faire enlever les huiles usagées par une structure agréée en vue de leur élimination	Existence de contrat avec une structure agréée pour la collecte des huiles usagées Existence des bordereaux d'enlèvement des huiles usagées	Pendant les phases préparatoires et de construction	réalisé		Pendant tout le projet de construction
13	Veiller au bon fonctionnement du Mécanisme de Gestion des Plaintes	– Existence du mécanisme de gestion des plaintes	Pendant la phase de construction	réalisé		Pendant tout le projet de construction
14	Bâcher les chargements des camions transportant les matériaux de construction	– Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Pendant la phase de construction	réalisé	Chantier terminée	Pendant tout le projet de construction

15	Utiliser des engins et une machinerie en bon état de fonctionnement	– Nombre de visites techniques Réalisées - Fiche technique des véhicules Nombre de plaintes enregistrées et traitées	Pendant la phase de construction	Réalisé (pas de panne actuellement) pas de plaintes	Chantier terminée	Pendant tout le projet de construction
16	Arroser autant que nécessaire les aires potentiellement poussiéreuses	- Absence de plainte de la population relative à la poussière	Pendant la phase de construction	réalisé	Chantier terminée	Pendant tout le projet de construction
17	Sensibiliser les conducteurs aux bonnes pratiques de sécurité routière	PV de sensibilisation sur le respect du code de la route Nombre de conducteurs sensibilisés	Pendant la phase de construction	réalisé	Chantier terminée	Pendant tout le projet de construction
18	Poster des porteurs de drapeau aux points critiques pour réguler la circulation le long de la voie d'accès au site	– Présence de porteurs de drapeau aux points critiques	Pendant la phase de construction	réalisé	Chantier terminée	Pendant tout le projet de construction
19	Elaborer et mettre en œuvre un Plan Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (PHSSE) du chantier	Disponibilité du PHSSE Rapport de mise en œuvre	Pendant la phase de construction	réalisé	Chantier terminée	Pendant tout le projet de construction
20	Sensibiliser la population riveraine au site du démarrage des travaux et des éventuels risques qui peuvent en découler	– Disponibilité de PV de sensibilisation - Liste de présence de la séance de sensibilisation	Pendant la phase de construction	réalisé	Chantier terminée	
21	Appliquer le plan de circulation élaboré	- Nombre d'accident enregistré	Pendant la phase de construction	réalisé	Chantier terminée	Pendant tout le projet de construction

10. État de la mise en œuvre du mécanisme de règlement des griefs du projet

Cette section informera/mettra à jour l'état des griefs déposés et la manière dont l'emprunteur répond aux préoccupations et griefs des parties affectées par le projet en ce qui concerne la performance environnementale et sociale du projet.

Veuillez utiliser la matrice "Registre des plaintes" avec les colonnes suivantes dans l'ordre indiqué dans le tableau ci-dessous. Le registre des plaintes inclura les plaintes reçues pour GBH /SEAH.

Le mécanisme de gestion des plaintes (MGP) est préparé et disponible sur le site du projet. Les comités de gestion des plaintes ont été mis en place et les membres de ces comités ont été formés sur l'enregistrement, la résolution et la documentation des plaintes. La durée de résolution d'une plainte est de 7 jours calendaire. Un point est fait mensuellement sur la gestion des plaintes.

Le MGP est connu par tous les acteurs du centre. Les ouvriers, les étudiants et le personnel du centre ont été informés sur le MGP du projet et sur le site web de dépôt des plaintes. Le responsable en sauvegardes environnementale et sociale du centre a fait le suivi régulier jusqu'à la fin du projet.

Tableau 4: Enregistrement des plaintes

Date de la plainte	Nom du plaignant	(Nature) Canal de la plainte		Résumé de la plainte	Mesures prises pour résoudre la plainte	Personne responsable Situation actuelle	Statut actuel
		Verbal	Ecrit				
	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS
	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS

11. Tous les travailleurs et le personnel ont-ils signé le code de conduite en matière de lutte contre l'EAS, le harcèlement sexuel et les violences basées sur le genre ? Si oui, joindre un exemplaire signé.

Oui, le code de conduite a été élaboré. Les travailleurs du chantier et le personnel du centre ont signé le code de conduite. Pour les travailleurs du chantier la signature du code a commencé le 25 Novembre 2024. Tout nouvel intervenant sur le site a été obligé à signer le code avant d'intégrer une équipe. Le HSE du chantier en collaboration avec le responsable en sauvegardes environnementale et sociale du centre ont fait le suivi régulier jusqu'à la fin des travaux le 25 Mai 2025. Après la signature des codes de conduites, les travailleurs, les étudiants et le personnel du centre sont attentifs aux questions liées aux VBG. Cette mesure a permis d'éviter l'enregistrement de plaintes liées aux VBG/EAS/HS.

12. Tous les travailleurs et le personnel ont-ils suivi une formation d'orientation en matière de SEA/SH/GBV ?

Oui, Un comité mis en place en 2020 pour s'occuper des problèmes de VBG et Harcèlement sexuel dans le centre a fait un travail de sensibilisation. Des séances de sensibilisation sont organisées par le au début de chaque année universitaire et pendant les journées pédagogiques du centre pour les enseignants, le personnel administratif et les étudiants. Tout le long du projet cette campagne s'est poursuivie jusqu'au 25 Mai 2025.